

Bulletin Municipal de Corrèze

Notre TRÈSORERIE



Janvier 2019

Horaires de la Mairie

Lundi : 8h30 à 12h00

Mardi, mercredi et
vendredi :

8h30 à 12h00

et

13h30 à 17h00

Jeudi : 8h30 à 12h00

☎ : 05.55.21.25.21

💻 :

mairie.correze@wanadoo.fr

Mairie-de-correze.fr

Ouverture de la bibliothèque

Lundi : 16h à 18h

Mercredi : 14h à 16h

Samedi : 10h à 12h

☎ : 05.55.20.86.23

Instance de Coordination de l'Autonomie

☎ : 05.55.21.47.79

Assistante sociale

Mme Vasquez

☎ : 05.19.07.82.90

Office de Tourisme

☎ : 05.55.21.32.82

Ecole Primaire

☎ : 05.55.21.35.37

Collège

☎ : 05.55.21.49.60

Conçu et réalisé par
Marie-Pierre Barbazange,
Catherine Mons et Nadia
Peschel



Page 1 : **Edito du Maire**

La Vie de notre Commune :

- Pages 3 à 6 : **Travaux**
- Pages 7 à 12 : **Informations Diverses**

La Vie de Nos Associations :

- Page 13 : **Les Bouleaux d'Argent**
- Page 14 : **l'ASVC**
- Page 15 : **Corrèze Animation**
- Page 16 : **Danse et Gym**
- Pages 17 et 18 : **Arts et Création**
- Page 19 : **Bibliothèque Municipale**
- Page 20 : **l'APE des Ecoles**
- Page 21 : **Histoire et Patrimoine**

Informations Diverses

- Page 22 : **Recensement à 16 ans et Répertoire électoral unique**
- Pages 23 et 24 : **Calendrier de collecte des déchets**
- Pages 25 et 26 : **Le TAD**
- Page 27 : **La Gendarmerie « Le Vishing »**
- Page 28 : **Sapeurs-Pompiers Volontaires**
- Page 29 : **Pour notre Planète**

Page 30 : **Etat Civil**

Page 31 : **Hommage**

Page 32 : **Dernières Nouvelles**

Pages 33 à 34 : **Manifestations et Corrèze en Images**

Edito du Maire

Madame, Monsieur,

C'est dans un climat social difficile que nous terminons 2018 et commençons 2019.

J'émet le vœu que nous puissions collectivement prendre en compte les difficultés afin de chercher et de trouver de nouvelles organisations dans les domaines qui le nécessitent afin de déboucher sur des solutions réalistes et concrètes pour notre pays.

A ce titre, la commune de CORREZE s'engage à faciliter par la mise à disposition d'une salle, le grand débat national par toute personne désirant l'organiser. De plus, toutes vos contributions déposées en mairie seront transmises à la préfecture.

Je souhaite la bienvenue à tous les nouveaux habitants de notre commune de Corrèze.

Merci d'avoir choisi notre village, cela nous conforte dans nos choix qui font de Corrèze un territoire attractif. En même temps, nous sommes conscients qu'il reste des sources d'améliorations, des projets à réaliser et d'autres à consolider. Ces arrivées ne compensent pas nos départs c'est notre objectif pour les années à venir. Pour cela, notre commune s'adapte à toutes les évolutions réglementaires qui malheureusement nous rendent plus difficiles budgétairement, la réalisation de nos propres projets.

La perte des compétences économiques (2017), assainissement (2018) et eau (1/01/2020) transforme la gestion communale et nous devons faire preuve de prudence et de vigilance dans nos choix car il est difficile de se projeter. Néanmoins, forts de la feuille de route que vous nous avez confiée en 2014, nous poursuivons notre projet pour Corrèze. C'est pourquoi, nous allons inaugurer notre nouvel EHPAD puis finaliser la rénovation du bâtiment GMC avec une partie communale dans l'ancien bâtiment administratif comportant des bureaux et 2 appartements et la réalisation de 10 logements par la société Polygone au-dessus de GAMM VERT.

Ces travaux clôtureront l'année 2018. Pour 2019, nous envisageons de rénover notre piscine, de lancer les marchés pour nos monuments inscrits, de poursuivre la sécurisation du collège et de l'école, de rendre accessible le camping aux personnes à mobilité réduite, de consolider un mur du cimetière qui présente des fragilités, de commencer à récupérer des concessions et créer un ossuaire.

2019 sera encore très riche en projets, mais nous nous attachons aussi à représenter et défendre les intérêts de Corrèze auprès de Tulle Agglo, du Département et de la Région. A ce titre, nous soutenons un projet de création de zone artisanale dans le prolongement du champ photovoltaïque zone de la gare. En outre nous nous sommes positionnés en décembre lors du dernier conseil Municipal sur le principe d'adhérer au Syndicat du Puy des Fourches qui nous garantira la pérennité de la ressource en eau, fragilité récurrente chaque été et souvent jusqu'à l'automne. C'est un enjeu majeur pour la commune et je m'engage à vous tenir informer des évolutions de ce dossier tout au long de l'année 2019.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2019.

Jean-François LABBAT

La Vie de notre Commune

Les Travaux

Aménagement de l'ancienne usine GMC (ex bâtiment administratif)

Les entreprises ont été retenues fin juin et les travaux ont démarré en septembre.

Actuellement les travaux de renforcement de la structure existante, de reprise de l'étanchéité et la pose du bardage bois et des menuiseries extérieures alu sont terminés.

Les travaux se poursuivent à l'intérieur par la réalisation des cloisonnements placo-plâtre et la pose des menuiseries bois.

Entreprises retenues : Lot 1- Démolitions Gros œuvre Martinie BTP- 64 921,31 €HT/ Lot 2- Etanchéité SMAC- 15 877,13 €HT/ Lot 3- Bardage bois Tradi'wood Charpente- 16 944,43 €HT/ Lot 4- Menuiseries extérieures aluminium SAS Chèze- 32 453,92 €HT/ Lot 5- Structure métallique Serrurerie Grpt Martinie BTP-SAS Chèze- 32 434,40 €HT/ Lot 6- Menuiseries intérieures bois SAS Dubois- 11 159,53 €HT/ Lot7- Plâtrerie Isolation Peinture Goursat- 49 544,41 €HT/ Lot 8- Revêtements de sols Faïence Sols et peintures Briviste- 20 739,41 €HT/ Lot 9- Ascenseur ORONA- 20 840 €HT/ Lot 10 Electricité Courants forts et faibles Bordes- 27 882,82 €HT/ Lot 11- Chauffage Ventilation Plomberie sanitaire Chevalier Argueyrolles- 25 215,54 €HT.

Ces prestations comprennent une tranche ferme et une tranche conditionnelle qui concerne la réalisation d'un ascenseur liée à l'aménagement de logements au-dessus du magasin Gamm Vert par la Société Polygone (démarrage prévu courant 2019).



Mise en accessibilité des établissements recevant du public (ERP)

Les travaux de mise en accessibilité des ERP engagés en 2018, conformément à l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'Ap) déposé en septembre 2015, se sont terminés dans le courant de l'été et ont été réceptionnés début septembre.

Tout en permettant une facilité d'accès aux différents établissements publics (Poste, Trésor public, Office de tourisme, Centre culturel ou bien Piscine) ces aménagements conformes à la réglementation ont permis de réaménager certains secteurs comme le parking des Anciennes écoles.

La phase suivante de mise en accessibilité des ERP de la Commune et qui sera réalisée en 2019, conformément à notre Ad'Ap, concernera les installations du camping : bâtiment d'accueil et salle commune ainsi que les différents sanitaires.

Travaux de ventilation à l'Ecole

Ces travaux se sont déroulés comme prévu pendant les vacances scolaires notamment en juillet août, et grâce aux efforts des entreprises retenues, il a été possible d'effectuer la mise en service de la ventilation aussi bien dans la garderie que dans les classes primaires dès la rentrée de septembre.

Les vacances de Toussaint et de Noël ont permis de réaliser les travaux de reprise peinture et des finitions.

A la suite de cette phase de travaux, il est nécessaire de vérifier les taux de radon résiduel dans les différents locaux conformément à la réglementation.

Ce contrôle nécessite la mise en place de dosimètres répartis dans les locaux concernés afin de réaliser les mesures nécessaires sur plusieurs mois en période hivernale.

A la suite de celles-ci les mesures sont analysées en laboratoire pour permettre de faire la synthèse des résultats obtenus et d'avoir les conclusions de la campagne de contrôle.



Voirie communale

Suite à l'achèvement des travaux d'assainissement et de renforcement du réseau Eau potable, Tulle Agglo a effectué la réfection complète du revêtement de la rue des Charrons entre les carrefours de la Queyrie et de la rue de Goutteredon.

Au préalable Tulle Agglo avait procédé à la reconstruction d'un mur de soutènement au niveau du 5 de cette même rue des Charrons.

En parallèle, dans le cadre de l'entretien courant, la Commune a réalisé différents travaux et notamment des réfections de revêtement sur la CZ02 entre le Pont Noir, Maleret et Soularue, la CZ20 entre Bouysse et la RD143, dans les villages de la Borie d'Urlan, de Brousse, du Bessou et du Peuch et la rue des Fustiers. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise SIORAT pour un montant de 30 000 € HT.



Assainissement

Démarrées en 2016, les études de révision du schéma directeur et du zonage d'assainissement ont été achevées fin 2018.

Celles-ci, subventionnées à 60% par l'Agence de l'eau Adour Garonne et le Conseil départemental de la Corrèze ont pour objet de préciser la nature des travaux de réfection des réseaux à réaliser en préalable au renouvellement de la station d'épuration actuelle, mise en service en 1974 et qui n'est plus conforme à la réglementation.

Le transfert de la compétence Assainissement aux Communautés d'agglomération étant effectif depuis le 1^{er} janvier 2018 selon les directives de la loi Notre, c'est Tulle Agglo qui sera en charge de ces aménagements à venir prochainement.

Eau Potable

Dans la perspective du transfert de la compétence Eau Potable à Tulle Agglo le 1^{er} janvier 2020, selon les directives de la loi Notre, la Commune de Corrèze en groupement avec le Syndicat de la Montane et six autres communes (Bar, Chanac les Mines, Gimel les Cascades, Les Angles, Saint Augustin et Saint Bonnet Avalouze), a passé une commande pour l'établissement du Diagnostic du réseau et l'élaboration d'un Schéma directeur AEP. Ces prestations subventionnées à 60% par l'agence Adour Garonne ont été confiées au Bureau d'études SOCAMA pour un montant de 50 509 €HT (part de la Commune de Corrèze).

Monuments classés

Le diagnostic des édifices de la Commune, protégés au titre des Monuments Historiques (Porte Margot, Eglise Saint Martial et Chapelle des Pénitents Blancs) a été achevé au premier trimestre 2018 et a défini un programme de travaux à réaliser pour la restauration et mise en valeur de chacun d'entre eux. L'estimation de ces travaux s'élève à 1 096 190 €HT.

Suite à l'avis favorable émis par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) de la Nouvelle Aquitaine, la Commune a lancé une consultation pour une Mission de Maîtrise d'œuvre (MOE) afin d'établir un Projet de restauration et de mise en valeur de ces édifices. C'est le cabinet d'Architectes du patrimoine LA GARE ARCHITECTES qui a été retenu pour un montant global de 125 533.45 €HT pour les trois édifices.

Le principe retenu porte sur la réalisation de trois tranches de travaux d'environ 400 000 €HT (deux pour l'Eglise Saint Martial et une pour la Chapelle des Pénitents et la Porte Margot), qui seront étalées sur plusieurs années.

Afin de financer ces opérations et hormis les subventions publiques (Etat, Région, Département...) la Commune va faire appel à un financement participatif à partir d'un appel aux dons auprès de Sociétés privées et de particuliers abondé par la Fondation du Patrimoine.

Ne pouvant obtenir de subventions pour travaux en 2019, cette année sera utilisée pour la réalisation des études de la restauration de l'église Saint Martial en vue d'un démarrage des travaux en 2020.



Informations Diverses

CIMETIERE

Le 28 Janvier 2016 la commune a délibéré pour reprendre des concessions abandonnées afin d'aérer et agrandir le cimetière. Des panonceaux ont été placés devant chaque concession « dite abandonnée » et une visite a été faite chaque année après la Toussaint pour vérifier l'état d'abandon des tombes. Un délai de trois ans a été laissé aux familles pour se manifester.

En 2019 sera établi un **procès-verbal de constat d'abandon irréversible** qui devra être approuvé par délibération du Conseil municipal.

Des caveaux délaissés seront transformés en ossuaires. Une entreprise spécialisée rassemblera les ossements exhumés dans des boîtes à ossements individuelles qui seront placées dans l'ossuaire du cimetière sur lequel une plaque en mémoire des défunts sera apposée.

La reprise des tombes se fera sur plusieurs années.

FACEBOOK ET SITE DE LA COMMUNE

Vous pouvez suivre les actualités de la Commune sur le site ainsi que la page facebook de la Commune.

Si vous avez des informations à partager (animations, vide maison, maison à louer ou à vendre...), venez déposer vos annonces au secrétariat de la Mairie.

Site : <https://www.mairie-de-corrèze.fr/>



Page Facebook : <https://www.facebook.com/Mairie-de-Corrèze>



ROUTE DEPARTEMENTALE 26

Le Conseil Départemental a réalisé les travaux de réfection de la RD 26 de la gare de Corrèze à Corrèze



Commune de CORREZE, RD26 du PR 20+335 au PR 22+000, Renforcement de chaussée à la gare de Corrèze

Revêtement BBMc 4cm sur une longueur de 1649 ml.

Travaux réalisés par l'entreprise COLAS pour un coût de 101 991,39 Euros.



2) Commune de CORREZE, RD26 du PR 22+000 au PR 24+132 Renforcement de chaussée Côte du Bech

Revêtement BBMc 4cm sur une longueur de 2052 ml.

Travaux réalisés par l'entreprise COLAS pour un coût de 118 174,09 Euros.



NUMEROTATION DES LIEUX- DITS DE CORREZE

La numérotation des lieux-dits est terminée, vous avez vu apparaître de nouvelles plaques de rues et chaque maison possède désormais un numéro. Les villages n'ayant qu'une rue principale n'auront qu'à ajouter leur numéro.

Exemple : Monsieur DUPONT
30, lieu-dit Reygnac
19800 CORREZE

Brousse : Chemin du Querçou et Route du Pont Noir

Bouysse : Place St Jacques, Place du Tilleul, Route de Vitrac, Chemin de Chabanier

L'hospital : Chemin du Soustre

Le Bessou : Chemin de la Font, Chemin de l'Ort Grand

Le Peuch : Chemin de l'Auzelou, Chemin du Coustal, Chemin de la Fontaine

Soularue : Chemin de la Druille

Le Puy Bacou : Impasse du Tilleul, Impasse de l'Etang

Compiene : Route des Chataigners

Le Bech : Chemin du Four, Chemin du Château

La Borie d'urlan : Impasse du Vieux Tilleul

Nous précisons que sur l'adresse que vous communiquez il faut indiquer le numéro, le nom de rue (si vous en avez un), le lieu-dit et la commune avec code postal.

Exemple : Monsieur DUPONT
5, Chemin du Querçou
Brousse
19800 CORRERZE

Le numéro que la mairie vous a donné devra être positionné de manière à être parfaitement visible de la rue.

FORMATION 1^{er} SECOURS

Le lundi 29 octobre, le personnel communal et quelques élus ont suivi une formation aux 1^{er} secours. Deux pompiers de Brive, Thomas et Aurélien ont expliqué comment intervenir dans différentes situations accidentelles.

En fin de journée, chaque participant a été soumis à un test en situation d'accident et s'est vu remettre un diplôme.



EHPAD

Depuis le 19 septembre dernier, l'EHPAD de Corrèze a ouvert ses portes.

Pour les 75 résidents, 47 toutes dépendances, 25 Alzheimer, les conditions d'hébergement sont optimisées avec une télévision et une salle de bain dans chaque chambre.

Une salle d'animation, une salle de Kiné et un salon de coiffure sont également à disposition.

L'EHPAD offre actuellement deux niveaux au lieu de quatre avec, pour le secteur Alzheimer, un circuit de déambulation.

La salle à manger ouvre sur une grande terrasse avec une magnifique vue sur la vallée de la Corrèze.

Les repas sont élaborés sur place.



LES ECOLES

Quoi de neuf du côté de l'école ?

Cette année, nous accueillons 139 élèves répartis sur 5 classes et un dispositif d'accueil d'enfants de 2 ans. Les effectifs sont en hausse pour notre plus grande satisfaction. De nombreux projets vont jaloner notre année scolaire en collaboration avec l'USEP, Ecole et Cinéma, les JMF, ... Les élèves ont pu par ailleurs vous présenter des productions plastiques lors de la fête des champignons. Les enfants des classes de cours moyen ont été sensibilisés et ont proposé un projet avec des lectures de textes de poilus et des chansons de paix lors de la cérémonie du 11 novembre.

De plus, cet été, la mairie de Corrèze a installé un tableau blanc interactif tactile dans la classe des CP-CE1 pour permettre aux enfants des apprentissages plus efficaces. Des travaux de ventilation ont été réalisés pour abaisser les taux de radon au sein de l'établissement.

Nous souhaitons à tous nos élèves une très bonne année scolaire.

L'équipe enseignante.

Noël de la garderie

Le Père Noël est passé à la garderie où il a déposé quelques boîtes de jeux, dinette, cordes à sauter, crayons et un sachet de friandises pour chaque enfant.



La Vie de nos Associations



Les Bouleaux d'argent

Encore de belles manifestations organisées par notre Association qui s'agrandit chaque année et comptera plus de 90 Adhérents.

- Le 1^{er} septembre, sortie à St Parthem dans l'Aveyron : visite du Musée Terra d'Olt suivie d'une promenade en bateau-croisière électrique olt dans la vallée du Lot. Nos participants (52 en tout, avec le club de Bar) sont revenus enchantés de ce voyage.
- Le 16 septembre, nous avons organisé notre traditionnel « thé dansant » animé par Mathieu Martinie et son orchestre qui a été clôturé par un repas « pâté pommes de terre » : Excellente ambiance comme d'habitude.
- Le 3 novembre, le Loto annuel, à notre grand regret, n'a pas eu le succès escompté.
- Nous avons terminé l'année par l'Assemblée Générale, le 15 décembre, suivie d'un excellent repas préparé et servi par les Etablissements Fraysse. N'ayant pu, cette fois, obtenir une animation musicale, nous avons fait venir une conteuse, Isabelle.

Rappel des activités proposées toute l'année par le Club :

- Tous les lundis, à partir de 13h30 sur la place de la >Mairie de Corrèze, un départ pour une marche est organisé par Léa, Merci à elle pour son investissement. Une vingtaine de participants sont déjà inscrits, avis aux amateurs !.....Reprise en janvier 2019
- Les mercredi après-midi un atelier détente « tableau-sable » est programmé dans la salle du Club.
- Et enfin le jeudi, les amateurs de scrabbles et les joueurs de belote ou autres jeux de société peuvent s'y retrouver.

Il est prévu encore de belles manifestations pour 2019 :

- Théâtre le 23 février à 15h dans la salle des fêtes de Corrèze ainsi qu'une autre pièce le 7 avril.
- Voyage de 3 jours du 10 au 12 mai à Bordeaux Blaye et ses environs
- Spectacle « son et lumière » le 26 juillet à Flagnac dans l'Aveyron.

Pour le voyage et le spectacle, les inscriptions se prennent d'ores et déjà. Vous renseigner auprès de Monique Dumond qui détient des prospectus concernant les 2 dernières animations.

La Présidente et son équipe vous souhaitent une très bonne année 2019



Monique DUMOND



L'Association Sportive Vitrac-Corrèze

Le comité directeur, les membres dirigeants, les joueuses, les joueurs vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2019. Le club vous remercie chaleureusement pour votre soutien, qu'il soit autour du stade, lors de nos manifestations ou par l'achat de notre calendrier.



SUR LE STADE

Cette saison 49 joueurs composent le groupe sénior, les départs ou arrêts ont été largement compensés par l'arrivée d'une quinzaine de nouveaux et jeunes éléments. Si Sébastien Dayre reste en charge de l'équipe fanion, le duo Arnaud Paucard/Sergio Marqués assure le coaching de la réserve alors que la formation Futsal est dirigée par Anthony Roussel. Après un départ délicat, l'équipe première trouve enfin le bon rythme et enchaîne les résultats positifs avec l'objectif de se maintenir sans frayeur inutile. Pour l'équipe réserve le but est de faire jouer l'ensemble de l'effectif en prenant du plaisir tout en assurant la progression de la nouvelle génération. L'équipe Futsal confirme ses excellentes performances en compilant les victoires en championnat mais aussi en Coupe de la Corrèze. Quant à l'équipe féminine elle connaît une saison difficile suite à un nombre important de mutation au profit de nos amis Tullistes. Enfin l'école de foot avec une trentaine d'éléments est en pleine transition suite à l'arrêt de l'entente avec nos voisins de Marcillac/Clergoux. Axel De Azevedo fait découvrir le foot aux U9 pendant que Fabrice Brette et Joseph Da Costa s'occupent des U11 et U13.



EN DEHORS DU STADE

L'A.S Vitrac-Corrèze est aussi un acteur dans l'animation de notre cité, ainsi le 16 juin plusieurs centaines de personnes se sont retrouvées sur et autour du stade de la Butte de Chastres pour célébrer les 30 ans de l'union footballistique de nos deux communes. Beaucoup d'anciens venus pour l'occasion se sont rappelés des souvenirs jusqu'au bout de la nuit. Le 30 juillet, sous un soleil radieux, une foule dense a envahi la place de l'église à l'occasion du Marché de Pays et le traditionnel thé dansant du 11 novembre a également connu le succès. Après 2017 nos jeunes pousses de l'école de foot ont encore foulé la pelouse du Stadium de Toulouse pour la rencontre Toulouse FC- AS Monaco avec une inoubliable entrée sur le terrain en compagnie des professionnels.



AUTOUR DU STADE

Si chaque week-end les couleurs de nos communes sont portées sur l'ensemble du département, c'est grâce au dévouement de personnes qu'il convient de féliciter et de remercier, bien qu'elles/ils ne désirent pas être cités, elles/ils se reconnaîtront: Heloïse, Angélique, Yannick (Yosh), Mathieu, Jean, Robert, André (Dédé), Jean Baptiste, Vincent, Rafael, Jean Claude (Coco), Baptiste R, Baptiste F, Fabrice, Yannick, Thomas, Louis Simplement, sincèrement MERCI pour votre implication au service de l'A.S VITRAC-CORREZE.

CORREZE ANIMATION

Cette année encore, fidèle à son objet, notre association a animé notre village par trois manifestations : un marché de producteurs de Pays avec nos amis des « bouleaux d'argent », un vide grenier et notre fête des champignons qui fêtait ses 20 ans. A l'heure où l'individualisme se renforce dans notre société et où l'engagement pour les autres semble marquer le pas, c'est un autre motif de fierté et de joie pour nous.

Mais CORREZE ANIMATION aide aussi d'autres associations, par le biais de prêt de matériels divers ou de mise à disposition de son écran et du vidéo projecteur : L'ASVC, le CSCC, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers, l'APE, Histoire et Patrimoine, et d'autres encore. C'est un autre motif de satisfaction pour nous.

En 2018, comme depuis toujours, pour chacune de nos manifestations nous avons réalisé tous nos achats auprès des commerçants de CORREZE. C'est essentiel pour nous.

Nous tenons à remercier :

- Les commerçants, artisans et professionnels de santé qui nous soutiennent fidèlement depuis des années par le biais de notre plaquette publicitaire.

- La municipalité de CORREZE, pour les excellentes relations qui continuent de présider à nos échanges, pour la subvention qu'elle nous verse, pour la mise à disposition des locaux et des personnels et cette année pour le financement du vin d'honneur à l'occasion des 20 ans de la fête des champignons.

- La caisse locale de Crédit agricole de CORREZE.

- Les enfants des écoles et leurs enseignants.

- La municipalité de SARRAN pour le prêt de matériel.

- Le foyer rural de RILHAC TREIGNAC pour le prêt de tables et de bancs.

- Le collège de CORREZE et Monsieur Marc FOURNIAL pour le prêt de matériel

- et les nombreuses personnes qui ne sont pas membres de notre association mais qui nous ont beaucoup aidés.



Cette année, nous vous donnons rendez-vous pour notre vide grenier le samedi 10 août 2019, pour la fête des champignons le dimanche 13 octobre et lors de notre dernière assemblée générale nous avons décidé d'organiser pour la première fois, une « soirée Karaoké » en fin d'hiver ou au début de printemps où toutes les générations pourront venir participer à un moment convivial et festif.

L'association recrute, en permanence, de nouveaux membres, n'hésitez à prendre contact avec nous !

Pour finir, en espérant vous rencontrer sur l'une ou l'autre de nos manifestations, nous vous présentons nos meilleurs vœux de santé et de réussite pour cette nouvelle année.



Pour le Conseil d'Administration,
Le Président
Mathieu MARTINIE

Danses et Gym

Les cours de gymnastique du jeudi soir sont supprimés par manque d'adhérents

TARIFS : adhésion : 10€ / pers./an

COURS 2018/2019

- COUNTRY : 54 € /pers/an
- GYMNASTIQUE Adulte 16 et plus : 90 €/pers./an
- DANSES Salon et variées : 100€/pers./an (45€/session/pers/an)
(échauffement : 1/4h de danse en ligne en début de Cours)

Remise de 10% sur les cotisations pour toutes activités cumulées.

Les cours ne peuvent assurer qu'à partir d'un minimum de 10 adhérent(e)s

| Octobre | Novembre | Décembre | Janvier | Février | Mars | Avril | Mai | Juin | Juillet |
|---------|----------|----------|---------|---------|------|-------|------|------|---------|
| 1 L | 1 J | 1 S | 1 M | 1 V | 1 V | 1 L | 1 M | 1 S | 1 L |
| 2 M | 2 V | 2 D | 2 M | 2 S | 2 S | 2 M | 2 J | 2 D | 2 M |
| 3 M | 3 S | 3 L | 3 J | 3 D | 3 D | 3 M | 3 V | 3 L | 3 M |
| 4 J | 4 D | 4 M | 4 V | 4 L | 4 L | 4 J | 4 S | 4 M | 4 J |
| 5 V | 5 L | 5 M | 5 S | 5 M | 5 M | 5 V | 5 D | 5 M | 5 V |
| 6 S | 6 M | 6 J | 6 D | 6 M | 6 M | 6 S | 6 L | 6 J | 6 S |
| 7 D | 7 M | 7 V | 7 L | 7 J | 7 J | 7 D | 7 M | 7 V | 7 D |
| 8 L | 8 J | 8 S | 8 M | 8 V | 8 V | 8 L | 8 M | 8 S | 8 L |
| 9 M | 9 V | 9 D | 9 M | 9 S | 9 S | 9 M | 9 J | 9 D | 9 M |
| 10 M | 10 S | 10 L | 10 J | 10 D | 10 D | 10 M | 10 V | 10 L | 10 M |
| 11 J | 11 D | 11 M | 11 V | 11 L | 11 L | 11 J | 11 S | 11 M | 11 J |
| 12 V | 12 L | 12 M | 12 S | 12 M | 12 M | 12 V | 12 D | 12 M | 12 V |
| 13 S | 13 M | 13 J | 13 D | 13 M | 13 M | 13 S | 13 L | 13 J | 13 S |
| 14 D | 14 M | 14 V | 14 L | 14 J | 14 J | 14 D | 14 M | 14 V | 14 D |
| 15 L | 15 J | 15 S | 15 M | 15 V | 15 V | 15 L | 15 M | 15 S | 15 L |
| 16 M | 16 V | 16 D | 16 M | 16 S | 16 S | 16 M | 16 J | 16 D | 16 M |
| 17 M | 17 S | 17 L | 17 J | 17 D | 17 D | 17 M | 17 V | 17 L | 17 M |
| 18 J | 18 D | 18 M | 18 V | 18 L | 18 L | 18 J | 18 S | 18 M | 18 J |
| 19 V | 19 L | 19 M | 19 S | 19 M | 19 M | 19 V | 19 D | 19 M | 19 V |
| 20 S | 20 M | 20 J | 20 D | 20 M | 20 M | 20 S | 20 L | 20 J | 20 S |
| 21 D | 21 M | 21 V | 21 L | 21 J | 21 J | 21 D | 21 M | 21 V | 21 D |
| 22 L | 22 J | 22 S | 22 M | 22 V | 22 V | 22 L | 22 M | 22 S | 22 L |
| 23 M | 23 V | 23 D | 23 M | 23 S | 23 S | 23 M | 23 J | 23 D | 23 M |
| 24 M | 24 S | 24 L | 24 J | 24 D | 24 D | 24 M | 24 V | 24 L | 24 M |
| 25 J | 25 D | 25 M | 25 V | 25 L | 25 L | 25 J | 25 S | 25 M | 25 J |
| 26 V | 26 L | 26 M | 26 S | 26 M | 26 M | 26 V | 26 D | 26 M | 26 V |
| 27 S | 27 M | 27 J | 27 D | 27 M | 27 M | 27 S | 27 L | 27 J | 27 S |
| 28 D | 28 M | 28 V | 28 L | 28 J | 28 J | 28 D | 28 M | 28 V | 28 D |
| 29 L | 29 J | 29 S | 29 M | 29 V | 29 V | 29 L | 29 M | 29 S | 29 L |
| 30 M | 30 V | 30 D | 30 M | 30 S | 30 S | 30 M | 30 J | 30 D | 30 M |
| 31 M | | 31 L | 31 J | 31 D | 31 D | | 31 V | | 31 M |

COURS de DANSES

VENDREDI de 20 h 30 à 21 h 30
excepté : le cours précédent le cours de Country 20 h 30 à 22 h 30 les vendredi country.

1^{ère} Session : **SALSA** (niveau : débutant+)

2^{ème} Session : **BACHATA** (niveau : débutant)

3^{ème} Session : **ROCK** (niveau : intermédiaire)

4^{ème} Session : **MAZURKA** (niveau : débutant)

COUNTRY

Cours : **1 VENDREDI / mois** de 19 h 30 à 21 h

Répétitions : **MARDI** 20h30 à 21h30

GYMNASTIQUE

16 ans et plus

Cours : **JEUDI** de 20 h à 21h

N'hésitez pas à vous renseigner ou à vous inscrire :

asso-dances-correze@orange.fr
ou ☎ 06 24 26 62 32

Nous vous attendons nombreux !

SALLE des FÊTES de CORREZE

19800 CORREZE



Association Arts & Créations

Notre association a maintenant 2 ans d'existence et elle s'insère à sa façon, avec ses moyens et son dynamisme dans les nombreuses animations de la ville de Corrèze.

Qu'avons-nous réalisé en 2018 ?

Le 20 avril 2018 : soirée « Corrèze et ses alentours » en photos.

Cela a été pour nous l'occasion de nous présenter de façon plus complète auprès des Corrégiens venus nombreux dans la salle polyvalente de la mairie. Dans une première partie, nous avons projeté des diaporamas conçus par Jean-Paul Haghe et Anne-Marie Manville sur les voitures « ennaturées » et sur l'étang de Meyrignac. Puis dans une deuxième partie c'est notre invité Christian Vialle qui a enchanté le public avec ses photos animalières.

Le 4 août 2018 : 2^{ème} marathon-photo.

Par une journée caniculaire, 31 participants (de 8 ans à 80 ans) n'ont cependant pas hésité à arpenter les rues de Corrèze et les abords de la rivière pour illustrer les 2 thèmes qui leur étaient proposés : « Dans le cadre » le matin et « Eaux vives » l'après-midi.

Le jury, sous la direction de J-P Haghe président-adjoint de l'association, était constitué de personnes aux profils variés : photographes du Club photo de Tulle (section ASPTT), une photographe professionnelle, une galeriste et une pastelliste.

De nombreux prix offerts par l'association, par Patrick Jumel et par Mme Rose Porcher (maison de la presse) ont été distribués aux enfants et aux adultes distingués par le jury. La journée s'est terminée dans la bonne humeur par un vin d'honneur offert par la mairie en présence de Mr le maire et de quelques membres de son équipe.

Par ailleurs, les photos récompensées du marathon de 2017 ont été exposées à la médiathèque Eric Rohmer de Tulle du 16 juillet au 6 août 2018. Cela nous a permis de mieux nous faire connaître.

Du 9 au 17 août 2018 : la 3^{ème} exposition de peintures, sculptures et photos, à la Chapelle des Pénitents.

Avec l'appui logistique de la mairie de CORREZE, de SARRAN et d'EYREIN nous avons pu disposer des grilles indispensables pour les accrochages.

Avec une fréquentation analogue à celle de 2017, 8 artistes aux parcours bien différents ont exposé leurs œuvres.

Saluons en particulier Catherine Maleret et Grégory Genestine-Charlton qui ont exposé pour la 1^{ère} fois cette année à la chapelle.

Une exposition regroupant seulement 5 membres de l'A&C a également eu lieu à la maison des Monédières du 1^{er} au 16 septembre.

La vie de l'association

L'assemblée générale du 16 Août a vu l'arrivée d'un nouveau membre, Jean-Claude Marouby, en raison d'un départ du conseil d'administration. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Notre projet pour 2019

Nous allons reconduire les 3 rendez-vous de 2018 : la soirée photos avec 2 invités surprise, le marathon-photo et l'exposition.

Ces projets reposent sur l'engagement des membres de l'association mais également sur l'aide matérielle ponctuelle ou régulière tout au long de l'année de plusieurs partenaires :

La mairie de Corrèze, les mairies de Sarran et d'Eyrein, Mme Porcher commerçante à Corrèze, Mme Méry, directrice de la médiathèque de Tulle, la maison des Monédières.

...Et tous nos adhérents !

Qu'ils soient ici remerciés.

Pour plus d'informations et voir davantage de photos rendez-vous sur notre site :

artscreationscorreze.wixsite.com/arts-correze

Pour nous contacter voici notre mel : arts.creations.correze@gmail.com



La Bibliothèque municipale



Horaires d'ouverture :

**Lundi : 16h - 18h
Mercredi : 14h - 16h
Samedi : 10h - 12h**



La bibliothèque municipale vous accueille tout au long de l'année et met à votre disposition de nombreux services.

Vous y trouverez Romans, documentaires, littérature policière, bandes dessinées, livres audios, DVD, pour tous âges (petite enfance, enfants, ados, adultes) et tous les goûts.

L'un des avantages d'une bibliothèque de proximité est d'avoir une relation privilégiée avec ses lecteurs. La bibliothèque municipale est un Pôle d'attraction et un outil pédagogique pour l'ensemble de la population.

L'accès à la bibliothèque municipale est libre et gratuit.

N'hésitez pas à venir découvrir nos nouveautés régulièrement.

Le 9 novembre, nous avons reçu Jean -Philippe Chabrilangeas, auteur de romans, pour une rencontre et une dédicace.



L'équipe de la bibliothèque, composée d'Amandine, Anne -Laure, Charline, Christian, Danielle, Dominique, Françoise, Marie-Thérèse, Michèle, Rafaël, sera heureuse de vous recevoir et de vous conseiller.

A BIENTOT

Bibliothèque de Corrèze : 05.55.20.86.23

Mèl : bibliotheque.correze@orange.fr

Place de la mairie (entrée office de tourisme)

Association des Parents d'Élèves

L'année 2018 c'est fini.

Tout d'abord L'APE (Association des parents d'élèves de Corrèze), a organisé son 1^{er} vide ta chambre le 18 novembre où parents, visiteurs et exposants ont pu chiner habits, jouets afin de donner une deuxième vie à ces objets. Cette journée fût bénéfique en rencontres et en échanges.



Dans un autre temps, L'APE a participé le 7 et 8 décembre au téléthon, en proposant une vente d'objets, tour de stade avec la participation du CSCC et de l'ASVC suivis d'un repas pâté de pommes de terre. Le lendemain une vente de peluches et gobelets s'est effectuée lors du repas de nos aînés.

Nous sommes heureux de vous annoncer qu'une somme de 950 euros composée de dons et recettes a été remise aux coordinateurs du téléthon. Merci pour votre générosité.



Et pour finir en beauté, nos bambins ont assisté le mardi 11 décembre 2018, à un spectacle audiovisuel et interactif où chaque enfant a apprécié « Le Noël enchanté du Yétou » suivi de la visite du père Noël.



Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont œuvré pour le bon déroulement des manifestations proposées durant l'année 2018, ainsi que celles qui se sont déplacées en masse pour y participer.

Une adresse mail est à votre disposition : ape19correze19800@gmail.com

Pour conclure, les membres de l'association vous souhaitent, à vous et vos proches, de passer une belle et heureuse année 2019.

Cyril PRAT, Président de l'APE.

Histoire et Patrimoine de CORREZE et ses environs

Traditionnellement, nous usons de l'édition d'hiver du bulletin municipal pour dresser un bilan d'activité de notre association afin d'informer les habitants de Corrèze des actions menées au cours des derniers mois.

Comme chaque année, nous avons présenté une exposition d'été, à Eyrein en juillet, à Corrèze du 28 juillet au 15 août, à Orliac de Bar en septembre. Sous le titre « Mémoires de nos villages », notre souhait était d'évoquer les bouleversements qu'ont connus les habitants de nos villages sous la III^{ème} République, période charnière qui voit s'accélérer les progrès techniques dans l'agriculture. Ces progrès, qui rendent le travail moins pénible et plus efficace, vont aussi conduire nombre d'agriculteurs, dont les bras ont cessé d'être indispensables, à quitter leur terre pour aller chercher ailleurs le moyen de gagner leur vie. La première moitié du XX^{ème} siècle est également le temps où la vie quotidienne devient plus facile avec l'arrivée de l'électricité dans les foyers, de l'eau courante. L'hygiène s'améliore, la médecine progresse, l'espérance de vie augmente. Les mentalités évoluent grâce à une fréquentation scolaire accrue et une information plus accessible.

Après avoir fait la part belle l'an dernier à un public plus ciblé avec « Les Chemins du Baroque », nous pensions attirer cette année celles et ceux qui allaient retrouver leur histoire familiale récente dans cette exposition. Or, il s'avère que ce sont les touristes, venus parfois de très loin, qui ont manifesté le plus d'enthousiasme et ont constitué l'essentiel de nos visiteurs. Toutefois, le bilan est satisfaisant d'autant que nos publications, dont la dernière consacrée à « La Table d'Orientation des Monédières » (14€), ont été bien accueillies.

La période estivale a été marquée également par le retour de nos visites hebdomadaires de la ville close ainsi que des balades contées en musique dont le succès ne se dément pas. D'autre part, nous avons proposé une version anglaise, rédigée par une de nos adhérentes, anglophone, des panneaux explicatifs des monuments de la vieille ville et du dépliant touristique disponible gratuitement à l'accueil de la mairie.

Lors des Journées du Patrimoine (15 et 16 septembre), les membres de l'association ont reçu le public dans les églises d'Eyrein et de Corrèze où figuraient à nouveau nos travaux sur les retables baroques, et à Orliac de Bar où était présentée l'exposition « Mémoires de nos villages ».

A l'occasion du Centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918, nous avons vérifié et complété les panneaux réalisés en 2014 en hommage aux soldats de nos communes tombés au champ d'honneur, afin de les mettre en place dans les mairies de Bar, Corrèze, Eyrein et Orliac de Bar, dans la salle où était servi le vin d'honneur qui suivait la cérémonie au monument aux morts.

Le samedi 1er décembre, à Corrèze, Histoire et Patrimoine a organisé une projection du film « Le médecin de campagne » d'Igor Barrère et Etienne Lalou consacré au Dr Henri Bénassy, disparu il y a 40 ans.

Enfin, nous avons entamé la préparation de notre exposition 2019 qui traitera de l'électrification de nos villages. Pour ce faire, nous bénéficions d'un fonds documentaire intéressant que nous devons, en partie, aux descendants du Dr Lafarge dont le rôle fut important en la matière. Nous allons pouvoir travailler dans de très bonnes conditions puisque, désormais, nous disposons d'un lieu spacieux et fonctionnel octroyé par la municipalité, aux anciennes écoles, où nous pourrons à la fois conserver nos documents et tenir nos réunions.

Les membres de l'association HISTOIRE et PATRIMOINE de CORREZE et ses environs vous souhaitent une très belle année 2019.

Informations Diverses

RECENSEMENT A 16 ans : DEMARCHES ET PAPIERS

Le recensement à 16 ans doit avoir lieu dans les 3 mois qui suivent le 16e anniversaire. Il faut alors se faire recenser auprès de la mairie de son domicile. Après ces démarches, le jeune obtient une attestation de recensement qui lui sera demandée pour l'inscription aux examens et aux concours publics tels que [l'examen du baccalauréat](#) ou du [permis de conduire](#).

Procédure pour se faire recenser

Les démarches peuvent être accomplies par le mineur ou l'un de ses parents. Le recensement s'effectue en s'adressant directement aux services municipaux de sa ville.

Documents à fournir

La personne doit fournir une pièce d'identité et son livret de famille. Il n'est pas nécessaire d'apporter un justificatif de domicile.

Délai expiré

Si le délai de 3 mois pour se faire recenser est dépassé, le jeune peut toujours faire régulariser sa situation jusqu'à ses 25 ans en suivant les mêmes démarches.

Attestation et concours

Lorsque les démarches sont accomplies, une attestation de recensement est remise à la personne. Ce document doit être conservé avec attention, puisqu'il sera ensuite demandé pour les inscriptions à certains concours ou examens tels que le BAC, le permis de conduire, le CAP ou le BEP.

Le recensement permet également à l'administration : de faciliter [l'inscription sur les listes électorales](#) ; de convoquer le jeune à la [Journée « Défense et Citoyenneté »](#) (ex JAPD).

Lorsque vous atteignez l'âge de 25 ans, vous n'avez plus besoin de l'attestation de recensement pour pouvoir passer les examens et les concours.

REPertoire ELECTORAL UNIQUE

La mise en œuvre du répertoire électoral unique en 2019 va attribuer à chaque électeur un numéro national définitif d'électeur dont la carte électorale devra désormais faire mention. Par conséquent, de nouvelles cartes doivent être éditées et envoyées aux électeurs avant les élections européennes du 26 mai 2019.

CALENDRIER 2019 DES COLLECTES DES DECHETS



JE TRIE ET RECYCLE

| EMBALLAGES EN VERRE | LES EMBALLAGES | |
|---|---|--|
|  <p>BOUTEILLES EN VERRE</p>  <p>POTS ET BOCAUX EN VERRE</p>  <p>FLACONS DE PARFUM</p> <p>Merci de déposer seulement les emballages en verre dans cette colonne !</p> |  <p>BOUTEILLES ET FLACONS PLASTIQUES</p>  <p>EMBALLAGES MÉTALLIQUES</p>  <p>EMBALLAGES CARTONNÉS</p>  <p>BRIQUES ALIMENTAIRES</p> | |
| | LES PAPIERS | |
| |  <p>JOURNAUX MAGAZINES</p>  <p>CATALOGUES ANNUAIRES</p>  <p>PUBLICITÉS PROSPECTUS</p>  <p>CAHIERS, BLOCS NOTES</p>  <p>COURRIERS ENVELOPPES</p>  <p>TOUS LES AUTRES PAPIERS</p> | |
| | <p>Tous les papiers se trient et se recyclent</p> | |

Retrouver les consignes de tri dans le guide des déchets, la siglette MemoTri® ou sur www.agglo-tulle.fr

Avec le soutien de  Conception : Néphtalène - Ne pas jeter sur la voie publique.



CALENDRIER 2019

DES COLLECTES D'ORDURES MÉNAGÈRES
ET EMBALLAGES RECYCLABLES

Commune de
CORREZE

JANVIER

| Lu | Ma | Me | Je | Ve | Sa | Di |
|----|----|----|----|----|----|----|
| | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 |
| 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 |
| 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | | |

FÉVRIER

| Lu | Ma | Me | Je | Ve | Sa | Di |
|----|----|----|----|----|----|----|
| | | | | 1 | 2 | 3 |
| 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 |
| 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 |
| 25 | 26 | 27 | 28 | | | |

MARS

| Lu | Ma | Me | Je | Ve | Sa | Di |
|----|----|----|----|----|----|----|
| | | | | | 1 | 2 |
| 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
| 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 |
| 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 |
| 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 |
| 31 | | | | | | |

AVRIL

| Lu | Ma | Me | Je | Ve | Sa | Di |
|----|----|----|----|----|----|----|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 |
| 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 |
| 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 |
| 29 | 30 | | | | | |

MAI

| Lu | Ma | Me | Je | Ve | Sa | Di |
|----|----|----|----|----|----|----|
| | | | 1 | 2 | 3 | 4 |
| 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 |
| 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 |
| 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 |
| 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | |

JUIN

| Lu | Ma | Me | Je | Ve | Sa | Di |
|----|----|----|----|----|----|----|
| | | | | | | 1 |
| 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 |
| 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
| 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 |
| 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 |
| 30 | 31 | | | | | |



agglomération
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Service prévention,
tri et collecte des déchets

Rue Sylvain Combes, 19000 Tulle
Tel. 05 55 20 75 00
tulleagglo@tulleagglo.fr
www.agglo-tulle.fr

JUILLET

| Lu | Ma | Me | Je | Ve | Sa | Di |
|----|----|----|----|----|----|----|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 |
| 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 |
| 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 |
| 29 | 30 | 31 | | | | |

AOÛT

| Lu | Ma | Me | Je | Ve | Sa | Di |
|----|----|----|----|----|----|----|
| | | | | 1 | 2 | 3 |
| 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 |
| 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 |
| 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 |

SEPTEMBRE

| Lu | Ma | Me | Je | Ve | Sa | Di |
|----|----|----|----|----|----|----|
| | | | | | | 1 |
| 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 |
| 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
| 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 |
| 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 |
| 30 | | | | | | |

OCTOBRE

| Lu | Ma | Me | Je | Ve | Sa | Di |
|----|----|----|----|----|----|----|
| | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 |
| 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 |
| 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | | |

NOVEMBRE

| Lu | Ma | Me | Je | Ve | Sa | Di |
|----|----|----|----|----|----|----|
| | | | | 1 | 2 | 3 |
| 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 |
| 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 |
| 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | |

DÉCEMBRE

| Lu | Ma | Me | Je | Ve | Sa | Di |
|----|----|----|----|----|----|----|
| | | | | | | 1 |
| 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 |
| 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
| 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 |
| 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 |
| 30 | 31 | | | | | |

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES



INFORMATIONS PRATIQUES

Les sacs d'ordures ménagères doivent être déposés dans les conteneurs situés aux points de regroupement de votre commune.

Les déchets triés doivent être déposés dans les colonnes des points d'apport volontaire.



Pour connaître le point d'apport volontaire le plus proche de chez vous, contactez votre maire ou rendez-vous sur www.agglo-tulle.fr

Les collectes seront maintenues les jours fériés à l'exception de :

> Mardi 1^{er} janvier 2019, rattrapé samedi 29 décembre 2018.

> Mercredi 1^{er} mai 2019, rattrapé samedi 4 mai 2019.

> Mercredi 25 décembre 2019, rattrapé samedi 28 décembre 2019.

| Objectifs recyclage 2020 | 35 kg | de verre / an / habitant contre 27 kg en 2017 |
|--------------------------|-------|---|
| | 20 kg | d'emballages / an / habitant contre 17 kg en 2017 |

Téléchargez l'application **Le Guide du Tri** sur www.consignesdetri.fr



Laissez-vous transporter en toute liberté

Tulle agglo lance une grande campagne de communication et de sensibilisation autour de la mobilité sur le territoire. Parfois méconnu et souvent peu utilisé, le TAD agglo (transport à la demande sur l'agglomération) permet aux habitants de l'une des 44 communes du territoire (hors Tulle) de se rendre facilement à Tulle le mercredi et le samedi matin.

MODE D'EMPLOI

Le TAD agglo c'est quoi ?

Le moyen le plus simple pour se rendre à Tulle les mercredis et samedis ! Ce service spécial du réseau TuT agglo vous transporte de votre domicile à Tulle (et inversement) 3 fois par semaine.

Comment ça marche ?

Le TAD, c'est simple comme un coup de fil : appelez, réservez et un bus vient vous chercher devant votre domicile pour vous amener à Tulle !

1 / Je choisis mon jour de voyage.

Choisissez le jour de votre déplacement : mercredi matin (arrivée à 9h), mercredi après-midi (arrivée à 14h30) ou samedi matin (arrivée à 9h).

2 / Je réserve mon voyage

Contactez la plateforme de réservation d'Osicars (le transporteur mandaté par Tulle agglo pour effectuer les trajets). **Composez le 05 55 21 26 54**. Le transporteur est joignable du lundi au vendredi de 8h à 12h et 14h à 18h. Attention, dernier délai pour réserver : la veille avant 12h.

3 / Mon trajet sur mesure

Lors de la réservation, indiquez l'adresse à laquelle vous souhaitez prendre le bus. (L'adresse retour est de fait la même) ainsi que le jour et l'heure d'arrivée souhaitée. Enfin précisez l'arrêt choisi sur Tulle : Gare SNCF, Place Brigouleix, Place Schorndorf ou Préfecture.

4 / Je me laisse transporter

À l'heure convenue avec Osicars, le conducteur du véhicule TAD agglo vient vous chercher à votre domicile.

TARIFS

Achetez vos billets à bord des bus TAD aggro !

1 trajet = 1 aller ou 1 retour = 2 tickets

Ticket à l'unité = 1 €

Quelle que soit votre commune de départ.

Carnet de 10 tickets = 8 €

Soit 1,60 € le ticket au lieu de 2 €. Sans date limite d'utilisation.

Les tickets sont valables sur l'ensemble du réseau et permettent des correspondances avec les lignes urbaines (navette, ligne 1 et ligne 2) du réseau TuT aggro. Une fois oblitérés, les tickets sont valables 1 heure.

Fiche horaires :

| Jour de départ | Heure d'arrivée à Tulle | Heure de départ de Tulle |
|----------------|-------------------------|--------------------------|
| Mercredi | 9h ou 14h30 | 11h30 ou 17h |
| Samedi | 9 heures | 11h30 |

Les arrêts desservis à Tulle :

- Gare SNCF
- Place Brigouleix
- Place Schorndorf
- Préfecture

Les véhicules sont adaptés aux personnes à mobilité réduite.

L'OFFRE DE DECOUVERTE

Testez gratuitement le Transport à la demande sur l'aggro !

Si vous souhaitez tenter l'expérience et profiter d'un trajet aller-retour gratuit, il vous suffit de télécharger le formulaire de l'offre « découverte » sur le site www.agglo-tulle.fr ou de le récupérer en mairie. Lors de votre réservation, n'oubliez pas de signaler que vous utilisez l'offre "découverte". Remettez le formulaire rempli au conducteur du bus le jour de votre voyage.

INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS

05 55 21 26 54

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h



LE VISHING

Compte tenu de la méfiance des internautes face au phishing, les cyberfraudeurs s'attaquent maintenant à des victimes par l'entremise du vishing appelé aussi hameçonnage vocal.

Le vishing est l'utilisation de la technologie VoIP (voix sur IP) dans le but de duper quelqu'un en lui faisant divulguer de l'information personnelle et/ou financière.



Il existe plusieurs manières d'opérer des fraudeurs décrites comme suit :

Première méthode :

Un automate téléphonique est utilisé pour contacter les victimes potentielles en composant au hasard des numéros de téléphone fixe dans une région géographique déterminée.

Lorsque la victime potentielle décroche, un message pré-enregistré supposé provenir de sa banque la prévient que des opérations inhabituelles ont été récemment effectuées sur son compte bancaire. Elle est par la suite invitée à composer un numéro de téléphone généralement surtaxé pour vérifier la situation de ce dernier. Ce numéro correspond à une boîte vocale, un message demande alors à la victime de fournir ses identifiants bancaires (les 16 chiffres et la date de validité de sa carte bancaire). Ces informations pourront ensuite être utilisées pour effectuer des achats frauduleux sur Internet.

Seconde méthode :

Une personne appelle une victime potentielle en se faisant passer pour quelqu'un du département de sécurité Visa, Master Card ou simplement de son établissement bancaire. Elle lui signale que sa carte de crédit a été utilisée pour un achat plus que douteux et lui demande si elle est à l'origine de cette opération. Sa réponse étant négative, elle lui attribue un numéro de contrat de fraude, donnant ainsi à l'appel un aspect réaliste, puis lui demande de communiquer les coordonnées de sa carte bancaire afin de vérifier qu'elle est toujours en sa possession. Une fois la conversation terminée, la personne ajoute n'hésitez pas à nous rappeler si vous avez d'autres questions et raccroche.

Comment s'en protéger ?

Les fraudeurs jouent sur une vulnérabilité psychologique du consommateur en créant en lui un stress et un faux sentiment d'urgence lié à la possibilité d'avoir été fraudé.

Si un message vous demande de rappeler tel numéro, ne le composez pas. Prenez le temps de retrouver le véritable numéro de téléphone qui vous a été donné par l'émetteur de votre carte de crédit et utilisez-le.

Par ailleurs, il faut savoir qu'aucune banque ne vous demandera par courrier électronique, télécopie ou téléphone ce genre de renseignements. Dans le doute, contactez votre établissement bancaire dans les plus brefs délais. Si, victime de ce type de fraude, vous l'avez déjouée, il convient également de prévenir votre établissement bancaire.



Sapeur-pompier volontaire

Pourquoi pas vous ?



Les sapeurs-pompiers volontaires sont des hommes et des femmes qui conjuguent obligations professionnelles ou étudiantes, vie personnelle et engagement au quotidien. Ils sont des acteurs à part entière, qui donnent de leur temps et s'investissent pour porter secours et assistance à la population. Comme les sapeurs-pompiers professionnels, ils bénéficient d'une formation de haute qualité afin d'acquérir une technicité pour répondre à tous types d'intervention. Ils contribuent au bon fonctionnement du service public et sont soumis à des obligations comme le droit de réserve.

► 5 bonnes raisons de devenir Sapeur Pompier Volontaire

- .Vous avez plus de 16 ans
- .Vous résidez ou travaillez à environ 5-10 minutes de la caserne
- .Vous êtes sportif et en bonne santé
- .Vous voulez vous rendre utile et participer à la vie de votre commune
- .Vous êtes disponible pour vous former et participer aux permanences opérationnelles

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter au 06.32.05.24.92 ou pas mail à cforest@sdis19.fr

Meilleurs Vœux pour 2019



Lieutenant FOREST Cyrille
Chef de Centre



Adjudant MARTINIE Milène
Adjoint Chef de Centre

Pour notre Planète

Loi Labbé : votre jardin sans pesticides*

Pour protéger votre santé et l'environnement, la réglementation concernant l'utilisation des pesticides chimiques* évolue

Depuis le 1^{er} janvier 2019, vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques* pour jardiner ou désherber. Issue de la loi Labbé, cette interdiction concerne également les collectivités qui n'ont plus le droit depuis le 1^{er} janvier 2017 d'utiliser les pesticides chimiques* sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public.

Des solutions alternatives existent !

Planter des plantes locales, au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol - cultiver à proximité les unes des autres des plantes qui s'apportent des bénéfices mutuels - utiliser les plantes et les animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs - favoriser la biodiversité, alterner les cultures, adopter le paillage pour protéger vos végétaux des bioagresseurs - en sont quelques-unes. Un jardin naturel et équilibré est un jardin plus résistant !

Les alternatives non-chimiques et les produits de biocontrôle sont des solutions efficaces pour prévenir et si besoin traiter. Vous pouvez utiliser des produits de biocontrôle adaptés, au bon moment selon le stade de développement du bioagresseur et les conditions climatiques.

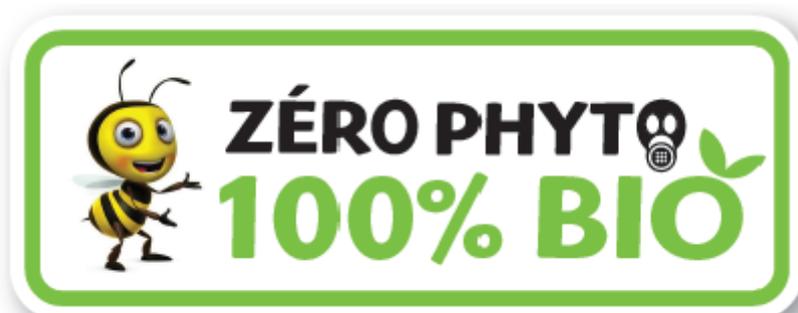
L'ensemble des conseils et solutions pour jardiner sans pesticides sont disponibles sur le site www.jardiner-autrement.fr

Rapportez vos pesticides !

Bidons, bouteilles, flacons, sprays, et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, ils doivent être rapportés en déchetterie ou en un point de collecte temporaire, si possible dans leur emballage d'origine. Il ne faut en aucun cas les jeter à la poubelle, ni les déverser dans les canalisations. Renseignez-vous auprès de votre commune pour trouver la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire.

Trouvez la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire sur le site : www.ecodds.com

* Les pesticides chimiques, aussi appelés produits phytopharmaceutiques, servent à protéger les plantes. Il s'agit des herbicides, fongicides, insecticides, acaricides, anti-limaces... Les pesticides de biocontrôle, à faible risque ou utilisables en agriculture biologique restent autorisés.



Etat civil... De Juillet à janvier

Le Maire et le Conseil Municipal

Souhaitent la bienvenue à :

Brune, Marguerite de Julien DELCOMBEL et de Carryl EVERITT, née le 5 Juillet 2018

Léo-Paul, Francis, Noël Clément JOCAILLE et de Fanny LELEU, né le 6 Août 2018

Matthis de Kévin BLERVACQUES et de Marina HARLÉ, né le 8 Août 2018

Lyana de Alan GUILLAUME et d'Elodie VITRAC, née le 29 Septembre 2018

Eliot, de Fabien DUGAST et de Stephanie FEYTOUT né le 21 Octobre 2018

Léalys, de JérémY DE SAINT POL et de Mélanie TEIXEIRA né le 29 Octobre 2018

Expriment tous leurs vœux de bonheur à :

le 18 Août 2018 : Carryl, Rosemary EVERITT et Julien, Loïc, Olivier DELCOMBEL

le 27 Octobre 2018 : Nathalie CHEVALIER et Bertrand RHODDE

Assurent de leur sympathie les familles éprouvées par le décès de :

Marie Thérèse Geneviève GRAILLE née SARLAT, le 22 Juillet 2018

Christian GRAILLE, le 1^{er} Août 2018

Pierre MOREAU, le 08 Août 2018

Gérome Henri Eugène ROUME, le 15 Août 2018

Marie Georgette SOULARUE née COMBES, le 24 Octobre 2018

René BESSEAU, le 1^{er} Novembre 2018

Odette VITRAC née AUBOIROUX, le 26 Décembre 2018

Gilbert SOULIER, le 28 Décembre 2018

Hommage

Hommage de la Commune à Geneviève GRAILLE Dite « Zouzou »



Née à Mézinges de St Augustin le 28 mars 1921, elle rencontre Elie et se marie le 23 août 1941.

Elle aura 2 enfants Jean-Paul né le 9 mars 1947 et Claudie le 2 avril 1957.

Elie décèdera le 19 mai 1962. Avec deux enfants à charge dont une fillette de 5ans, sans emploi, il lui faudra s'engager dans une nouvelle vie et prendre des décisions courageuses :

- Louer la ferme en conservant un petit troupeau de brebis.
- Réorienter Jean-Paul destiné à reprendre l'exploitation.
- Passer le permis de conduire
- Candidater au poste d'aide maternelle où elle sera embauchée par Monsieur Paul DEMICHEL maire de Corrèze, elle prendra son poste dès 1963 et exercera pendant 23 ans environ. Elle passera de nombreuses soirées à confectionner des tenues, déguisements et décorations pour les fêtes de l'école !

« Zouzou » a toujours été bien entourée, par ses voisins très attentionnés et par Jean-Paul. Elle passera une retraite paisible pendant plus de 25 ans à Brousse, elle restera très active jusqu'au 6 août 2012 où nécessitant un accompagnement plus soutenu, elle rejoindra à sa demande l'EHPAD de Corrèze. Pendant 6 ans, elle vivra heureuse, soignée par un personnel dévoué et attentif. Après quelques semaines difficiles, elle nous quittera le 22 juillet 2018 à l'âge de 97 ans.



Dernières Nouvelles ...

Centenaire

Mme CHAUMEIL Marie née BACHELLERIE a vu le jour le 26 juillet 1918 à Chanac les Mines.

Après une vie de travail d'abord au château du Bech, elle a tenu la ferme de M. Cheze au Chêne des Bergères, a travaillé ensuite à la fabrique de paillasons des Ets Leneindre et enfin jusqu'à sa retraite à la SACOMAC.

De son union avec M CHAUMEIL du Soulier sont nés 2 enfants qui lui ont donné 5 petits-enfants, 9 arrière-petits-enfants et 5 arrière-arrière petits-enfants.

Mme CHAUMEIL, très souriante, intéressée par tout ce qui l'entoure, s'est vue remettre la médaille de Corrèze par M. le Maire.

Nous lui souhaitons beaucoup de bonheur entourée des siens.



Secrétaire

Le 10 Septembre Nathalie CHAVANT a pris ses fonctions de secrétaire de Mairie sur le poste occupé jusque-là par Géraldine MARQUET et dont Agnès LANGUE assurait l'intérim. Maman de deux enfants, elle réside à Sainte-Fortunade.

Nous lui souhaitons la bienvenue et beaucoup de réussite.



Manifestations

Lundi 18 Février : Foire primée du veau de lait.

Samedi 23 Février : Théâtre (la compagnie un chien sur un toit) organisé par les Bouleaux d'Argent, salle polyvalente à 15h.

Jeudi 28 Février : Collecte de dons de sang, salle du Centre culturel de 15h à 17h.

Vendredi 22 Mars : Concert pour les élèves des écoles primaires, organisé par Les Jeunesses Musicales de France à salle polyvalente.

Dimanche 7 avril : Théâtre (la troupe de Gimel) organisé par Les Bouleaux d'Argent, salle Polyvalente à 15h30.

Vendredi 26 Avril : Soirée Photos organisée par Arts&Créations à 20h30.

Vendredi 3 Mai : Bal du Collège organisé par l'APE à 20h.

Dimanche 26 Mai : Elections Européenne, salle du Centre Culturel.

Jeudi 30 mai : en soirée, Défilé de voitures anciennes.

Mercredi 12 Juin : Collecte de don du sang, salle du Centre Culturel de 15h à 17h.

Corrèze en Images





CTI 19
 ingénierie
 Bureau d'études VRD

Etudes et maîtrise d'œuvre pour
 aménagements d'espaces publics,
 lotissements, voiries et réseaux divers.

Le Bech
 19800 CORREZE

Tél : 05 55 21 04 87
 Mobile : 06 73 85 23 58
 Mail : cti19@orange.fr



Groupama
 la vraie vie s'assure ici

**31 AGENCES A VOTRE SERVICE
 EN CORRÈZE**

Retrouvez-nous sur groupama.fr

N°Cristal 0 969 320 319

APPEL NON SURTAXE

Groupama d'Or - Caissa D'Ornala d'Assurance Mutuelle Agricole d'Or



Z.I. rue Marcel Paul
 46130 BIARS-SUR-CÈRE

Tél. : 05 65 39 72 00
 Fax : 05 65 38 68 36
 E-mail : hydrau-elect@wanadoo.fr

Sandra LONGY

Directrice d'agence

Agence de Corrèze

Tel. 05.55.21.49.00

sandra.longy@ca-centrefrance.fr

www.ca-centrefrance.fr



Yannick VITRAT
 Gérant
 06 07 79 77 33

12, Allée des Remparts • 19300 EGLETONS
 Tél. 09 66 42 03 49 • Fax : 05 44 40 93 05 • correze-hygiene@orange.fr



**Toute une banque
 pour vous**

SOCAMA
 I N G E N I E R I E

**UN SAVOIR-FAIRE AU SERVICE DES COLLECTIVITES
 ET DES INDUSTRIELS**

Maîtrises d'œuvre : Eau potable, assainissement, électrification
 rurale, ordures ménagères, VRD

Diagnostics de réseaux assainissement, eau potable
 Schémas directeurs : assainissement, eau potable

SOCAMA INGENIERIE
 Avenue Evariste Galois – 19000 TULLE
 Tél. : 05.55.26.22.36 - Fax : 05.55.26.92.41
 E-mail : socama19@socama.fr



Sarl CORVISIER

Patrick PORTRON
 4 rue du stade
 19300 MONTAIGNAC
 05 55 27 60 25 / 06 22 33 44 87



SCP d'Architecture
 Langeau – Vignal – Souffron

Architectes Tertio - Gare de Corrèze
 19800 Corrèze / 05 55 21 01 55 /
contact.tertio@orange.fr



MAÇONNERIE
 NEUF & RESTAURATION
 TERRASSEMENT
 OUVRAGES D'ART

3 Rue des Magnolias - Gare de Corrèze
 19800 SAINT-PRIEST DE GIMEL
 Tél : 05.55.21.31.43 - Fax : 05.55.21.42.74
 E-mail : contact@martiniebtpt.fr